



WORKSHOP

ATELIER DE TRAVAIL ET D'ÉCHANGE EN DROIT COMPARÉ

- IRENEE -

« LA RÈGLE D'OR »

L'objectif de ce workshop est de proposer de façon périodique, dans un cadre convivial, aux universitaires de se rencontrer afin de discuter et débattre de sujets d'actualité de droit comparé. Après avoir envisagé le cas de l'actualité du Royaume-Uni et de la Palestine, l'IRENEE propose d'aborder un sujet particulièrement discuté qui est celui de la Règle d'or.

mardi 6 mars

9h00 à 11h30

salle des assemblées - Faculté de droit - Nancy

Samuel FERREY

Pour les économistes, limiter le pouvoir souverain par des règles constitutionnelles (règle d'or) permet de lutter contre l'incohérence temporelle des représentants politiques. L'objet de l'article est de montrer que cette position traditionnelle sous-estime le rôle des interprètes légitimes des constitutions dans le respect des engagements à travers le temps. L'enjeu est alors de voir que l'introduction d'éléments de théorie de l'interprétation juridique dans le raisonnement traditionnel des économistes modifie en profondeur la portée de leur argument.

Jérôme GERMAIN

Afin de se contraindre soi-même (ainsi que ses successeurs et les Länder) mais aussi afin de rassurer les marchés quant à sa détermination à mener une politique durable de désendettement public, le gouvernement fédéral a fait introduire dans la Loi fondamentale un frein à l'endettement. Cette révision constitutionnelle renforce l'effectivité du principe d'équilibre en droit budgétaire mais se distingue de la règle d'or.

Katia BLAIRON

La « règle d'or » ou la recherche de l'équilibre budgétaire se pose à tous les ordres juridiques : les collectivités locales françaises y sont contraintes et l'Union européenne y vient bientôt l'imposer aux États membres de l'Euro, sous peine de sanctions. Comment la France et sa Constitution devront-elles réceptionner une telle règle venant « d'en haut » et déjà appliquée « en bas » ?

Si vous souhaitez participer au Workshop organisé par l'IRENEE, merci de vous inscrire auprès du Laboratoire de recherche en précisant vos :

Nom, Prénom, statut.

mcorbin@univ-lorraine.fr / 03.54.50.45.51